

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête administrative et publique est ouverte, relative au plan de délimitation et règlement d'application des zones S1, S2 et S3 de protection des eaux souterraines du captage de la Chenaillette, propriété de l'Association Intercommunale des Eaux du Boiron (AIEB)

COMMUNE DE VILLARS-SOUS-YENS

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du 28.09.2021 au 28.10.2021 au greffe municipal de Villars-sous-Yens où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

La présente enquête publique est ouverte en application de l'art. 63 al. 6 de la Loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution.

Lausanne, le 13 septembre 2021

Direction générale de l'environnement
Direction des ressources et
du patrimoine naturels

FEUILLE OFFICIELLE

Avis officiel **gratuit** à insérer le 28 septembre 2021